

le
l
o
i
r
e
t

Parcs, moulins, châteaux, témoins de l'âge d'or



Témoins de la prospérité ancienne du Loiret, châteaux et moulins posent leurs reflets silencieux sur les eaux calmes de la rivière et lui valent aujourd'hui une partie de sa notoriété.

Chacun avec une histoire, avec un vécu, ils sont la matérialisation physique de l'âge d'or de la rivière et marquent le paysage d'une ambiance tantôt paléo-industrielle, tantôt de villégiature.

Survivants d'une époque révolue où les grands domaines caractérisaient la rivière, les châteaux d'aujourd'hui contribuent par leur qualité architecturale, leur ordonnancement le long de la rivière, et leurs abords arborés, à la qualité du site et à sa respiration.

Leurs "beaux restes" doivent être préservés d'atteintes définitives qui ont entraîné depuis le siècle dernier la disparition de nombres d'entre eux (le Couasnon, le Beauvoir, Lorette, etc.), ou de dénaturation irréversible (lotissement de parcs, etc.).

Point de vue remarquable, perspectives à préserver et à restaurer

Perspectives sur le Val et ses cultures (Lorette, Beauséjour), vues sur le Loiret, sur la cathédrale d'Orléans (le Poutyl, la Fontaine), du haut de leur côte 100, domaines et châteaux offrent la plupart du temps un dégagement visuel vers et au-delà de la rivière, s'offrant par là même à notre vue. Ces arrangements sont à préserver, voir à restaurer, en limitant les obstacles visuels. C'est ainsi que le château de la Fontaine a une vue impériale sur la cathédrale d'Orléans et que la Quétonnière se dévoile à nos regards du haut de sa pelouse. Dans cette optique, les vues sur la rivière depuis le château de la Mothe pourraient être restaurées en adaptant la végétation.



Le lac : les parcs en majesté le long de la "côte 100" *

La plupart des châteaux de la rive sud sont construits à l'altitude 100 soit au sommet d'une pente douce (la Quétonnière) soit en appui sur une terrasse qui symbolise le coteau (Le Poutyl, le Rondon). Site privilégié des bords du Loiret, ils sont ainsi mieux protégés des crues périodiques, profitent des paysages du Val et se donnent à la vue depuis les sentiers piétonniers.



Les châteaux du coteau



Occupants les parties du coteau où la pente est forte, ces parcs et châteaux sont des lieux de quiétude et de confort. Bordés de végétation, toute perception sur le Val est au fil du temps devenue difficile. On respectera leur caractère très boisé et discret où les échappées visuelles sur le Loiret fugaces et rares sont néanmoins à préserver. Pour certaines propriétés, des terrasses vers le Loiret ont été aménagées.

Beauséjour, Lorette, Bel-Air, le Petit-Bois, Bellevue, La Mothe St-Avy, La Pie, ...

Les châteaux ouverts sur le Val



Installés sur les coteaux à pente douce, en rive sud, les châteaux ouvrent leur pelouse sur la rivière, et plus loin vers l'étendue du Val de Loire et la cathédrale d'Orléans. Cette relation visuelle est à préserver et on y limitera toute plantation. Le rapport entre volume bâti et surface ouverte est également à sauvegarder.

La Quétonnière, Villebourgeon, la Fontaine, le Rondon, Boucheteau, ...

Un parc : un plan de gestion !

Tous les parcs du Loiret sont différents, il est donc important de gérer chacun en tant qu'individu unique. Gérer son patrimoine végétal, c'est avant tout le connaître et cela en passe forcément par l'investigation et la mise en oeuvre d'un projet clair et détaillé, c'est ce que l'on appelle le "plan de gestion" (voir fiche E2).

Un parc se travaille avec et dans le temps. Connaître l'existant, l'historique du parc, savoir précisément ce que l'on veut en faire sont des atouts essentiels à avoir en sa possession pour bien maîtriser son domaine végétal.



Les moulins, témoins de la vie économique et sociale antérieure de la rivière



Éléments importants du paysage et du patrimoine historique du Loiret, leur conservation et leur préservation font partie des principaux objectifs de la ZPPAUP. Les propriétaires devront donc attacher un soin tout particulier à leur entretien et à leur restauration.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Toute modification ou extension d'une construction devra tenir le plus grand compte de sa composition d'origine, de façon à en conserver au maximum l'authenticité ou le caractère.
- Pour les parcs habités, se référer à la composition d'origine de la propriété et s'assurer que les constructions ne puissent être perçues depuis la rivière.
- Les points de vue s'ils existent doivent être maintenus, voir restaurés.
- Etablir un plan de gestion du patrimoine végétal, préserver les espaces plantés.